

Procès-verbal de la réunion du CESCE

10 février 2026

Date : 10 février 2026, 14h-15h

Instance : CESCE

Établissement : Lycée Français International Henri-Matisse, Moroni, COMORE

Présidence : Proviseur

Participants : membres du CESCE, représentants de la direction, enseignants, CPE, élèves, parents, intervenant extérieur (ancien élève)

1. Objet de la réunion

La réunion du CESCE a pour objet la mise en œuvre et le suivi des parcours citoyen et santé, ainsi que l'examen des actions liées à l'éducation affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), à la prévention du harcèlement et à l'ouverture de l'établissement vers des projets partenariaux.

2. Rappel du rôle du CESCE

Le CESCE est une instance consultative chargée de coordonner les actions relatives à la citoyenneté, à la santé et à la prévention, et de répondre aux besoins identifiés au sein de l'établissement.

3. Bilan des actions antérieures

Au cours de l'année scolaire précédente, les actions suivantes ont été menées :

- déploiement du programme PHARE ;
- échanges et apports pédagogiques lors de la visite de Mme Missir, formatrice de lettres, autour des programmes EVAR et EVARS.

4. Orientations prioritaires : EVARS

Le CESCE retient comme priorité le renforcement de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle, en particulier sur les questions relevant des non-dits et des tabous.

Les ressources institutionnelles d'**EDUSCOL** constituent le cadre de référence. Le programme prévoit au minimum **trois interventions de deux heures par niveau**, organisées autour de trois axes :

- **Approche anatomique et développementale** : connaissance du corps, transformations au cours de la croissance ;
- **Approche relationnelle** : relations à autrui, respect, conséquences des transformations ;
- **Approche juridique et citoyenne** : droits, devoirs, cadre légal.

Ces thématiques ont vocation à être intégrées de manière transversale dans les enseignements :

- **Lettres** : sentiment amoureux, théâtre, cinéma, dans un cadre d'échanges sécurisé ;
- **EMC** : consentement, respect des corps ;
- **Développement durable** : réflexion autour de l'alimentation.

5. Parcours santé et programme PHARE

Le directeur rappelle la mise en place progressive du **parcours santé de l'élève**, de la petite section à la terminale, structuré autour de grands axes (prévention du harcèlement, suivi médical, actions de sensibilisation...).

Concernant le programme **PHARE** :

- cinq personnels ont été formés ;
- le pilotage est assuré par le directeur et la CPE.

Depuis le mois de mai, aucun signalement de harcèlement n'a été enregistré, contre six en début d'année scolaire. Cette évolution positive semble liée à une meilleure appropriation du dispositif par les élèves, à la libération de la parole et au rôle des ambassadeurs.

Une enquête menée l'année précédente a néanmoins mis en évidence des fragilités concernant la santé physique et mentale des élèves, particulièrement chez les filles. Il est donc acté la nécessité de **renforcer l'articulation entre PHARE et EVARS**.

6. Climat scolaire et égalité filles-garçons

Le proviseur souligne la promiscuité existante à Moroni et au sein de l'établissement, génératrice de tensions spécifiques pouvant impacter la scolarité des élèves. Certaines situations sont parfois difficiles à aborder en raison de tabous culturels.

Il est rappelé l'importance pour les équipes pédagogiques de s'approprier pleinement les outils EDUSCOL et d'engager les actions sans délai, y compris par le regroupement des élèves lorsque cela est pertinent.

À l'école primaire, le directeur fait état de constats préoccupants concernant l'égalité filles-garçons :

- fréquentation accrue de l'infirmerie par les garçons ;
- espaces et jeux de cour fortement genrés.

Au collège et au lycée, le proviseur avait observé une absence de mixité dans certains espaces en début d'année. Des évolutions positives sont notées, mais demeurent insuffisantes. La construction d'une culture d'établissement partagée est identifiée comme un objectif de long terme.

7. Lien avec les familles et prévention

Le CESCE souligne la nécessité de renforcer les échanges avec les familles sur certaines thématiques peu abordées dans le cadre familial.

Il est rappelé que l'exposition précoce des élèves à des contenus pornographiques constitue un enjeu majeur de prévention. Ces questions doivent être abordées dès la classe de 6e, en lien avec la protection sexuelle et la prévention des maladies.

8. Projet partenarial agroalimentaire

M. Salem Saïd Allaoui, ancien élève de l'établissement et directeur d'une usine agroalimentaire aux Comores, présente un projet de collaboration visant à :

- organiser des visites de sites (terrains de Mitsamiouli) ;
- faire découvrir les techniques de transformation agroalimentaire ;
- partager des expériences professionnelles.

Il propose également l'intervention d'un ingénieur agronome afin de sensibiliser les élèves aux métiers du secteur, ainsi que la formation d'élèves à différents postes stratégiques (gestion, trésorerie, vente...).

Le proviseur se déclare favorable à l'étude de ce partenariat.

Il est envisagé d'aménager certains espaces de l'établissement. Le **CVL** sera réuni afin d'examiner les modalités de mise en œuvre.

Un échange a lieu entre **M. Salem Saïd Allaoui** et **Allal Damir**, délégué élève, sur les conditions de réalisation du projet.

Un parent d'élève propose la création d'une mini-entreprise à visée pédagogique, dans le cadre d'une initiation à l'entrepreneuriat.

Le proviseur rappelle que la réussite de ces projets repose sur l'adhésion volontaire des élèves.

9. Prise en compte du contexte culturel

M. Salem Saïd Allaoui insiste sur la nécessité de prendre en compte la culture locale, notamment concernant les relations filles-garçons.

Le proviseur précise que cette prise en compte doit s'articuler avec les valeurs et les principes de l'enseignement français. Cette position est partagée par les membres du CESCE.

10. Conclusion

La CPE rappelle l'importance d'une approche **préventive et anticipée** de l'ensemble de ces problématiques, qui apparaissent fréquemment à la Vie scolaire sous forme de situations complexes à gérer.

La séance est levée à 15h.

Secrétaire

R. Cochez
COCHEZ Rudy

Le Proviseur
PROVISEUR
LYCÉE FRANÇAIS
INTERNATIONAL
HENRI-CLAUDE SCARPA
DIDONI